

En septembre 2025, les prix à la consommation baissent de 1,0 % sur un mois et augmentent de 1,2 % sur un an

Indice des prix à la consommation - résultats définitifs (IPC) - septembre 2025



Évolution mensuelle : -1,0 % en septembre ; variation sur un an : +1,2 %

En septembre 2025, l'indice des prix à la consommation (IPC) se replie de 1,0 % sur un mois, après +0,4 % en août. Cette baisse des prix s'explique principalement par le fort repli saisonnier de ceux des services (-1,9 % après +0,2 %) et plus particulièrement des « autres services » (-1,9 % après +0,8 %) qui comprennent notamment les services d'hébergement, et des transports (-13,5 % après -4,1 %). Les prix de l'alimentation baissent aussi (-0,2 % après +0,3 %) tandis qu'ils ralentissent pour les produits manufacturés (+0,4 % après +1,3 %) et sont de nouveau stables pour le tabac.

Corrigés des variations saisonnières, les prix à la consommation sont de nouveau stables en septembre 2025.

Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 1,2 % en septembre 2025, après +0,9 % en août. Cette augmentation de l'inflation s'explique par une accélération des prix des services (+2,4 % après +2,1 %) et le recul moins marqué de ceux de l'énergie (-4,4 % après -6,2 %). Les prix de l'alimentation accélèrent légèrement (+1,7 % après +1,6 %), comme ceux du tabac (+4,1 % après +4,0 %). À l'inverse, le repli des prix des produits manufacturés s'accentue légèrement (-0,4 % après -0,3 %).

Légère augmentation de l'inflation sous-jacente sur un an

L'inflation sous-jacente sur un an s'établit à +1,3 % en septembre 2025, après +1,2 % en août.

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) baisse de 1,1 % sur un mois, après +0,5 % en août. Sur un an, il augmente de 1,1 %, après +0,8 % en août.

Glissements annuels de l'indice des prix à la consommation (IPC), de l'inflation sous-jacente (ISJ) et de l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)



Source : Insee.

Hausse de l'inflation des services sur un an

Sur un an, les prix des services augmentent de 2,4 %, après +2,1 % en août.

Les prix des services de communication baissent moins fortement sur un an (-1,4 % après -10,2 %) en raison d'un retournement des prix de la téléphonie mobile (+0,6 % après -17,1 %) : sur un mois, les prix augmentent en septembre par rapport à août alors qu'ils avaient nettement baissé l'an dernier.

Les prix des services de santé accélèrent sur un an (+2,6 % après +1,6 %) principalement par un effet de base sur les services paramédicaux qui avaient connu une forte baisse sur un mois en septembre 2024.

Ceux des loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères évoluent sur un an au même rythme qu'en août (+2,5 %).

Les prix des « autres services » ralentissent légèrement sur un an (+3,0 % après +3,2 %), en raison d'un ralentissement de ceux des services d'assurance (+7,3 % après +8,3 %) et de ceux de l'hébergement (+3,4 % après +4,9 %). Les prix de la protection sociale (services de garde d'enfants, maisons de retraite pour personnes âgées et foyers pour handicapés, aides à domicile) ralentissent également (+3,8 % après +4,0 %). À l'inverse, ceux des services récréatifs et culturels accélèrent (+2,5 % après +2,1 %). Quant aux prix de la restauration, ils augmentent au même rythme qu'en août (+2,0 %).

Sur un an, les prix des transports baissent de manière légèrement plus marquée qu'en août (-2,0 % après -1,9 %) tirés par ceux du transport aérien (-3,7 % après une stabilité). À l'inverse, les prix du transport ferroviaire (-0,6 % après -2,3 %) et routier (-0,2 % après -2,6 %) baissent de manière moins marquée qu'en août : le mois dernier, le glissement annuel était affecté par le relèvement temporaire des prix un an plus tôt durant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris.

Baisse moins marquée des prix de l'énergie sur un an

Sur un an, les prix de l'énergie baissent de 4,4 % en septembre 2025, après -6,2 % en août.

Sur un an, les prix des produits pétroliers rebondissent (+0,2 % après -3,6 %), en raison d'une moindre baisse de ceux de l'essence (-0,4 % après -5,1 %) et des combustibles liquides (-2,7 % après -3,4 %) et du rebond de ceux du gazole (+0,7 % après -2,9 %).

Les prix du gaz ralentissent légèrement (+6,4 % après +6,5 %).

Les prix de l'électricité baissent à un rythme légèrement plus soutenu (-13,7 % après -13,6 %).

Variations définitives des indices de prix détaillés

base 100 : année 2015

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices septembre 2025	Variations (en %) au cours		
	2025		du dernier mois (1)	des 12 derniers mois (2)	
a) Ensemble des ménages					
Ensemble	10 000	120,95	-1,0	1,2	
Ensemble CVS	10 000	121,28	0,0	1,2	
Alimentation	1 464	133,79	-0,2	1,7	
Produits frais	172	155,67	-0,9	1,6	
Autre alimentation	1 292	130,31	-0,1	1,7	
Tabac	164	193,58	0,0	4,1	
Produits manufacturés	2 284	104,51	0,4	-0,4	
Habillement et chaussures	331	107,92	3,3	0,6	
Produits de santé	412	82,58	0,0	-2,1	
Autres produits manufacturés	1 541	109,68	-0,2	-0,2	
Énergie	807	148,86	0,0	-4,4	
dont Produits pétroliers	384	138,17	0,3	0,2	
Services	5 281	118,63	-1,9	2,4	
Loyers, eau et enlèvement des ordures ménagères	803	113,93	0,0	2,5	
Services de santé	638	103,68	0,0	2,6	
Transports	308	117,81	-13,5	-2,0	
Communications	181	82,66	3,2	-1,4	
Autres services	3 351	126,51	-1,9	3,0	
Ensemble hors loyers et hors tabac	9 191	120,52	-1,1	1,0	
Ensemble hors tabac	9 836	119,81	-1,0	1,1	
b) Ménages urbains dont le chef est ouvrie	r ou employé				
Ensemble hors tabac	9 748	118,90	-0,7	1,2	
c) Ménages du 1er quintile de la distributio	n des niveaux de vie				
Ensemble hors tabac	9 731	119,21	-0,8	0,8	

(1): Évolution [m/(m-1)].

(2) : Évolution [m/(m-12)]. Champ : France entière.

Source : Insee - indices des prix à la consommation.

Légère hausse de l'inflation alimentaire

Sur un an, les prix de l'alimentation accélèrent légèrement par rapport à août (+1,7 % après +1,6 %).

Hors produits frais, l'inflation alimentaire augmente légèrement (+1,7 % après +1,6 %). Cette évolution s'explique principalement par les accélérations des prix de la viande (+1,8 % après +1,3 %), de ceux des boissons alcoolisées (+0,4 % après +0,2 %), de ceux du pain et des céréales (+0,9 % après +0,7 %) et de ceux des boissons non-alcoolisées (+9,5 % après +9,1 %). Les prix du lait, des fromages et des œufs accélèrent légèrement (+0,4 % après +0,3 %). À l'inverse, ceux du sucre, de la confiture, du miel, du chocolat et de la confiserie ralentissent sur un an (+5,4 % après +6,1 %).

Les prix des produits frais ralentissent légèrement sur an (+1,6 % après +1,7 %), freinés par ceux des fruits frais (+2,4 % après +4,4 %). À l'inverse, les prix des poissons frais (+4,1 % après +2,3 %) et des légumes frais (+2,6 % après +1,7 %) accélèrent.

Nouvelle baisse des prix des produits manufacturés sur un an

Les prix des produits manufacturés diminuent sur un an de 0,4 % en septembre après -0,3 % en août. Les prix de l'habillement et des chaussures décélèrent de nouveau sur un an (+0,6 % après +1,4 %).

Ceux des « autres produits manufacturés » évoluent au même rythme qu'en août (-0,2 %). L'accélération des prix des véhicules (+0,9 % après +0,5 %) et la baisse moins marquée de ceux des « autres appareils, articles et produits pour soins corporels » (-0,6 % après -1,2 %) sont compensés par la baisse plus marquée des prix des gros appareils ménagers (-3,2 % après -1,2 %) et, dans une moindre mesure, de ceux des meubles et articles d'ameublement (-0,4 % après -0,2 %).

Les prix des produits de santé diminuent sur un an au même rythme qu'en août (-2,1 %).

Évolution des indices d'inflation sous-jacente et de l'IPCH

base 100 : année 2015

Regroupements conjoncturels	Pondérations	Indices	Variations (en %) au cours	
	2025	septembre 2025	du dernier mois (1)	des 12 derniers mois (2)
Ensemble « sous-jacent »	6 274	117,87	-0,1	1,3
Produits alimentaires hors viandes, produits laitiers et exotiques	751	123,81	0,2	0,1
Produits manufacturés	1 831	108,27	-0,2	-0,1
Services y compris loyers et eau	3 692	122,15	0,0	2,2
Ensemble IPCH	10 000	124,47	-1,1	1,1

(1): Évolution [m/(m-1)].(2): Évolution [m/(m-12)].

Champ : France entière.

Source : Insee - indices des prix à la consommation.

Révisions

Par rapport aux estimations provisoires publiées le 30 septembre 2025, les évolutions annuelles et mensuelles de l'IPC et de l'IPCH sont confirmées.

Pour en savoir plus

Les indices d'inflation sous-jacente (ISJ) excluent les tarifs publics et les produits à prix volatils, et sont corrigés des mesures fiscales et des variations saisonnières. Ils sont calculés pour tous les ménages et la France métropolitaine.

L'IPCH est l'indice des prix à la consommation harmonisé, utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages, en France. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts.

Prochaine publication des résultats provisoires (sur le mois d'octobre) : le 31 octobre 2025, à 8h45.

Prochaine publication des résultats définitifs (sur le mois d'octobre) : le 14 novembre 2025, à 8h45.

Contact presse: bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous sur Bluesky (@Insee.fr) et sur X (@InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques 88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex Direction de la publication : Fabrice Lenglart ISSN 0151-1475